

# Comment ne pas combattre l'antisémitisme

Une critique de la définition de travail de l'Alliance  
internationale du souvenir de l'Holocauste sur  
l'antisémitisme (IHRA-WDA)

*Mai 2019*

**Independent  
Jewish Voices**  
Canada

**Voix juives  
indépendantes**  
Canada



## SOMMAIRE

---

L'antisémitisme est une forme de racisme et, en tant que tel, il doit être condamné selon les principes universels de la lutte contre le racisme; en solidarité avec les autres luttes antiracistes et en accord avec les principes des droits humains et d'égalité pour toutes et tous. Hélas, tant le gouvernement israélien que les groupes sionistes du monde entier se servent de la légitime préoccupation sociétale face à l'antisémitisme pour le redéfinir et y intégrer la critique envers Israël et ses fondements idéologiques sionistes. Leur but est de museler - et même de criminaliser - la critique d'Israël et la défense des droits des Palestiniens. D'ailleurs, selon un récent sondage, près de la moitié des Juifs canadiens croient que les accusations d'antisémitisme sont " souvent invoquées pour bâillonner les critiques légitimes de la politique israélienne ".

La définition de travail de l'Alliance internationale du souvenir de l'Holocauste sur l'antisémitisme (IHRA-WDA) est l'un des principaux instruments qu'utilisent Israël et ses partisans pour faire concorder critiques à l'égard d'Israël et antisémitisme. Une campagne internationale est engagée actuellement pour que cette définition soit adoptée par les gouvernements et les assemblées législatives nationales et infranationales, ainsi que par les universités et autres institutions publiques.

L'IHRA-WDA a été initialement développé (mais jamais officiellement adopté) par l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes (EUMC) pour fournir un cadre de directives communes aux chercheurs, agences et gouvernements qui sont chargés de surveiller les incidents d'antisémitisme en Europe. Il a été rédigé par l'avocat américain Kenneth Stern en tant que document de travail et guide ad hoc pour les chercheurs et les statisticiens.

L'IHRA a rapidement et sans débat adopté la définition de Stern. Par la suite, il a été repris par le gouvernement d'Israël et d'autres organisations sionistes parce que c'était un instrument pratique - avec l'imprimatur de l'IHRA, une organisation dont le mandat est de faire connaître et commémorer la Shoah - pour faire barrage aux critiques d'Israël, le discours antisioniste et la revendication des droits des Palestiniens, le mouvement de Boycott, le Désinvestissement et des Sanctions (BDS). Les organisations sionistes et leurs alliés s'efforcent désormais de donner à l'IHRA-WDA un pouvoir juridique et administratif, ce qu'elle n'a jamais voulu avoir et dont elle est complètement inapte à se prévaloir.

Au Canada, le Centre pour les affaires israéliennes et juives (CIJA) fait pression pour que l'IHRA-WDA soit adoptée par tous les paliers de gouvernement et fasse partie de tous les codes de conduite des universités. Elle œuvre également à "éduquer" la police sur la nature du "nouvel antisémitisme" en se référant à l'IHRA-WDA.

L'IHRA-WDA est un document qui présente de graves lacunes. Elle ne fournit pas une référence objective et adéquate pouvant être utilisée pour identifier les incidents antisémites et/ou les propos antisémites. Il n'est pas assez précis pour servir à des fins juridiques et administratives, et son appropriation à ces fins par les groupes de pression sionistes est une démarche opportuniste. Même Kenneth Stern s'est fermement opposé à son utilisation comme définition juridique ou administrative de l'antisémitisme. Il a souligné qu'une telle utilisation portera atteinte à la fois à la liberté académique et à la liberté d'expression en général.

La définition que donne l'IHRA-WDA de l'antisémitisme est si vague et tautologique qu'elle n'a pour ainsi dire quasiment aucun sens, et elle ne permet guère de faire la lumière sur un incident particulier pour savoir si oui ou non il s'agit d'antisémitisme. Les nombreux exemples, qui constituent l'essentiel de la définition, sont mal élaborés d'un point de vue juridique/administratif, car ils sont totalement tributaires du contexte. Par les petits caractères, l'IHRA-WDA reconnaît en fait que ses exemples ne sont pas des exemples d'incidents antisémites incontestables, mais que ce pourraient être de l'antisémitisme. Malheureusement, les exemples sont repris par les défenseurs de l'IHRA-WDA comme des preuves irréfutables.

Ainsi, selon ses propres critères, l'IHRA-WDA n'est pas un outil adéquat pour déterminer si un incident est antisémite ou non. Elle ne devrait certainement pas servir de prémisse à une condamnation ou à une sanction formelle. Pourtant, c'est précisément ce qui est proposé et comme cela que cela se pratique actuellement. Si l'IHRA-WDA est formellement adoptée, comme le CIJA le réclame, ceux qui expriment une opposition légitime aux politiques israéliennes envers les Palestiniens seront empêchés de parler ou passibles de sanctions s'ils le font.

Tous ces éléments devraient justifier le rejet de l'IHRA-WDA à des fins juridiques, quasi juridiques ou administratives, même si elle était présentée comme un engagement de bonne foi pour faire la sensibilisation et combattre l'antisémitisme. Mais il ne s'agit pas d'une démarche de bonne foi. Son programme pro-israélien est sans équivoque. Sept de ses onze exemples qualifient d'antisémite la critique d'Israël ou du sionisme. Le CIJA déclare dans ses propres communiqués de presse que l'adoption de l'IHRA-WDA fait partie de sa campagne de lutte contre le "nouvel antisémitisme" selon laquelle le sionisme serait un principe juif essentiel et fondamental et les critiques incisives des politiques israéliennes seraient motivées non pas par un souci légitime des droits humains ou de l'antisémitisme des Palestiniens mais plutôt par un sentiment d'appartenance envers ceux-ci.

Fondamentalement, l'IHRA-WDA est une définition lacunaire de l'antisémitisme. Et nous redoutons son effet réel si elle est adoptée - est d'interdire ou de criminaliser la critique d'Israël et du sionisme, ainsi que le soutien aux droits des Palestiniens. En tant que telle, elle représente une sérieuse menace pour la lutte pour la justice et les droits humains en

Israël-Palestine, ainsi que pour la liberté académique, la liberté d'expression et le droit de manifester.

L'antisémitisme est un vrai problème et doit être combattu sous toutes ses formes. Toutefois, ce n'est pas la façon de faire. La lutte contre l'antisémitisme est indissociable des luttes contre le racisme, la xénophobie et la haine des groupes ethniques et religieux. La lutte contre l'antisémitisme ne peut être dissociée de la lutte pour l'égalité et les droits de la personne pour tous au Canada, en Israël et en Palestine et partout sur la planète. Nous encourageons vivement les lectrices et lecteurs de ce rapport à se joindre à nous pour faire front commun contre l'adoption de l'IHRA-WDA par les gouvernements, les universités, la police et autres autorités canadiennes.